

# Le Fer Solidaire

Un journal régional au service des cheminots.

## Rentrée des classes : Les patrons et le gouvernement ne sont pas en retard !

*Il est de coutume de parler de septembre comme étant le mois de la « rentrée sociale », en partie par analogie avec la « rentrée scolaire » qui a lieu à la même période. Et une rentrée, ça se prépare !*

*La classe dirigeante -patrons du privé, serviteurs du libéralisme chargés de casser les derniers services publics, ministres aux ordres du MEDEF - la prépare activement cette rentrée.*

*Salaires, droit de grève, temps de travail, secteur public... A travers leurs médias, ils nous prêchent le dialogue social, la prévention des conflits, « la fin de la lutte des classes »... ce sont des sottises mises en évidence par leurs actions et leur préparation de cette rentrée. Leurs intérêts ne sont pas les nôtres !*

### AUGMENTER NOS SALAIRES

La provocation de la Direction de la SNCF ne peut rester sans réponses ! **Toutes les fédérations syndicales sauf l'UNSA ont lancé depuis juillet une pétition nationale unitaire.**

**Il s'agit d'une part de réclamer notre dû : après les 0% de 2003, les 1% de 2004, on est loin, très loin du compte !**

Laisser faire, ce serait entériner de nouvelles pertes de pouvoir d'achat pour chacun de nous. Il s'agit aussi de montrer à la Direction que nous refusons ses diktats, que nous dénonçons ses lamentables manœuvres : ne pas honorer ses propres propositions sous prétexte qu'une seule organisation syndicale était prête à s'en satisfaire, c'est scandaleux !

Avec de telles attitudes, la direction peut toujours nous parler de « d'amélioration du social » et de « prévention des

conflits » ; on en voit bien vite les limites.

### DEFENDRE LE DROIT DE GREVE

En septembre, direction et ministère vont relancer les discussions sur ce dossier. Dans l'unité, toutes les fédérations syndicales ont désavoué les conclusions de la commission ministérielle qui a rendu ses travaux le 21 juillet.

**« Les O.S. redisent que le droit de grève n'est pas négociable. Toute atteinte qui lui serait portée amènerait à une réaction immédiate et unitaire des fédérations syndicales des cheminots. Le gouvernement porterait alors la responsabilité d'un conflit majeur. »**

Restreindre le droit de grève, c'est augmenter le rapport de force en faveur des directions d'entreprise. Notre choix, en tant qu'organisation syndicale, c'est l'inverse : nous défendrons le droit de grève et lutterons pour élargir les droits des salariés dans l'entreprise, afin de créer un réel contre-pouvoir.



### REVENDIQUER LA DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL...

Autre priorité du gouvernement pour cette rentrée sociale : la remise en cause des « 35 heures ».

Leur mise en œuvre a été source de nombreux conflits, les patrons ayant utilisé la mise en œuvre de cette loi pour renforcer la flexibilité, augmenter la productivité. La SNCF s'était totalement inscrit dans cette démarche, tentant à travers la mise en place des « 35 heures » de développer la polyvalence,

de faire sauter des taquets du RH 0077, refusant de procéder à un nombre d'embauches suffisant pour couvrir les besoins.

Mais les insuffisances de la loi du gouvernement PS/PC/Verts ne nous ferons pas tomber dans le piège de la clique Chirac/Raffarin/Sarkozy ; **la réduction du temps de travail est une aspiration bien légitime des salariés.**

Le progrès, c'est utiliser le développement des connaissances, des techniques pour travailler dans de meilleures conditions et avoir plus de temps libre. Ce que nous propose le MEDEF et ses serviteurs, c'est augmenter toujours plus la productivité des travailleurs pour le plus grand profit... des exploiters.

# **Echos du CE**

**EMT LYON VAISE + ET ST ETIENNE**  
**=**  
**Etablissement TER**

« La fusion de l'EMT de Lyon-Vaise et de l'ET traction de ST Etienne se fera le plus rapidement possible »... C'est par cette phrase que le Directeur de région a annoncé les intentions de nos chers dirigeants lors du CE du 31/08/04.

Le but de ce regroupement étant bien évidemment d'effectuer des gains de productivité.

Aucune autre information n'a été donnée ; les agents de ces 2 établissements en sont quitte pour se faire du mauvais sang et imaginer tous les scénarii possibles concernant leurs roulements, accords locaux, charges de travail, notations, effectifs, mutations,....

**L'AGENDA 2005  
EST  
ARRIVÉ !**

**Prix : 4 Euros**  
**Disponible auprès de vos militants**  
**SUD-Rail**

On a reçu ça du personnel CE !!!

***Nous avons décidé de le porter à la connaissance des cheminots .....***

Le 02/09/2004

La rentrée approche et avec elle, traditionnellement, son lot de bonnes résolutions. Au sein du CER SNCF de Lyon, le personnel n'en souhaite qu'une: celle d'une attention vigilante des dépenses du comité et une attention toute particulière sur les «économies» qui pourraient être réalisées. Le personnel du CER souhaite vivement que ce soit cet objectif qui anime son équipe dirigeante.

Il est entendu que le personnel n'a pas à s'immiscer dans la politique budgétaire de l'entreprise mais il entend, rester vigilant à ce qui se passe dans « sa maison ».

La direction SNCF a constaté que **le CER est dans une quasi situation de cessation de paiement. Elle demande pour septembre 2004 la présentation et la mise en œuvre immédiate d'un plan de redressement d'urgence.**

Au vu du budget extrêmement déficitaire de notre CE et des économies drastiques que nous allons devoir réaliser afin d'essayer de revenir à une situation saine, nous voulions vous faire part de notre grand étonnement par rapport à certains faits qui ont eu lieu cet été. .

En l'absence de deux salariés titulaires au siège du CE pour leurs congés légitimes, il a été demandé par la Direction à deux personnes à mi-temps de faire des heures complémentaires en remplacement.

1. **Au service communication:** ces heures «complémentaires» n'étaient absolument pas justifiées, l'employée qui a réalisé un temps plein a fait un travail qui pouvait être exécuté par la titulaire du poste à son retour de congés.
  2. **Au secrétariat du Directeur:** après avoir accepté les congés à deux secrétaires en même temps, il a été demandé à une personne travaillant à mi-temps au service accueil de tenir ce poste en effectuant un temps complet.
- Il faut savoir que **pendant cette période deux employées au siège se retrouvaient «au chômage technique » et avaient proposé leurs services.**

**Nous avons également relevé des contrats pour des jeunes «enfants d'élus ou d'anciens élus » au siège (service comptabilité) et au service accueil/colonies, qui n'étaient pas justifiés.**

On peut légitimement se demander si on fait travailler des employés par nécessité ou pour que ces personnes puissent «arrondir leur fin de mois ».

Avons-nous encore les moyens de payer« l'argent de poche» de ces jeunes? A quand de réelles économies?

Quand va-t-on arrêter de prendre le CE pour une « vache à lait » ?

**Nous resterons vigilants et dénoncerons dorénavant toutes situations nous paraissant abusives et allant dans le sens contraire d'un redressement financier.**

Le personnel titulaire ne veut pas être le seul à payer les « pots cassés » de la mauvaise gestion des dernières années et des embauches de complaisance réalisées ces derniers temps.

CFDT - SUD RAIL section CE - COLLECTIF PERSONNEL CER SNCF DE LYON

## SUD s'implante aux TCL

Depuis bientôt 1 an, des militants ont créé un syndicat SUD dans les Transports en Commun Lyonnais (dirigé par Kéolis dont la SNCF est actionnaire majoritaire).

Après de longs mois d'activité syndicale, SUD-TCL a nommé le 25 janvier dernier son 1er délégué syndical.

Comme à chaque fois ou presque et comme nous l'avions connu à la SNCF il y a 10 ans, la direction main dans la main avec certains syndicats (CGT, CFDT, FO, UNSA) contestent cette désignation et assigne SUD au tribunal d'instance de Lyon.

L'audience aura lieu le 7 mars.

Nous constatons que plutôt que de faire l'unité contre la direction des TCL, ces Organisations Syndicales préfèrent faire l'unité contre SUD.

Ceci devrait conduire les salariés à se poser certaines questions...

Quoiqu'il en soit, SUD continue de se développer dans tous les secteurs, publics comme privés.

C'est ainsi que nous renforcerons notre structure interpro «